

# Droit du travail : l'exécutif prié de revoir sa copie

Le Monde.fr | 29.02.2016 à 06h55 • Mis à jour le 29.02.2016 à 11h16 | Par [Bastien Bonnefous](#)

Et maintenant, le spectre du mouvement [social](#). Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a demandé, dimanche 28 février, au gouvernement de [reporter](#) son [projet](#) de loi sur la réforme du droit du travail. Pas question pour le responsable syndical que ce texte soit présenté comme prévu le 9 mars en conseil des ministres par Myriam El Khomri, la ministre du travail. Il faut au contraire « *reprendre la concertation avec l'ensemble des organisations syndicales* », exige M. Berger. Sinon, l'intersyndicale, qui doit se [réunir](#) de nouveau le 3 mars, pourrait [appeler](#) à la mobilisation dans la rue. Pas de réponse claire de l'exécutif, mais des sources proches du dossier reconnaissent lundi matin que l'hypothèse d'un report au 16 ou au 23 mars pourrait [être envisagée](#).

Entre perspective de tension sociale et réalité de tensions politiques, la majorité socialiste fait donc sa rentrée parlementaire mardi 1<sup>er</sup> mars, dans un [climat](#) délétère une fois encore. Au PS, les députés se retrouvent au milieu d'une guerre de positions entre le premier ministre, [Manuel Valls](#), qui veut [profiter](#) de la future [loi travail](#) pour [procéder](#) à une « *clarification* », et Martine Aubry qui combat pied à pied la réforme. La maire de [Lille](#), qui s'apprête à [quitter](#) la majorité du parti issue du dernier congrès du PS, à Poitiers en juin 2015, sait qu'elle peut [compter](#) dans cette bataille sur le soutien de ses proches à l'Assemblée nationale, ainsi que sur celui des frondeurs. Mais aussi sur de nombreux autres députés socialistes opposés à la philosophie du texte gouvernemental. Un rapport de force qui pourrait [reproduire](#), en pire, lors de l'examen du projet de loi El Khomri, celui mesuré en janvier lors du débat sur la déchéance de nationalité, qui avait vu 92 parlementaires socialistes [voter](#) contre la mesure présentée par l'exécutif.

« Ne rien [toucher](#) au code du travail serait idiot »

« *En l'état, le texte ne passe pas à l'Assemblée, c'est clair* », résume un poids lourd socialiste proche de [François Hollande](#). Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS, le sait. Lui qui a appelé dimanche à « *réinitialiser* » l'avant-projet de loi El Khomri, applaudi par l'opposition mais trop « *déséquilibré* » à ses yeux. « *Si "Camba" a dit d'emblée qu'il aurait du mal à voter le texte en l'état, c'est parce qu'il a tout de suite compris qu'une pareille loi ne passe ni dans la majorité ni dans le parti* », explique la députée des Hautes-Alpes, Karine Berger.

A [sonder](#) plusieurs députés socialistes, il n'en faudrait pas beaucoup pourtant pour que la tension autour du futur projet de loi retombe. Car au-delà du combat [politique](#) entre « aubrystes » et « vallsistes », la majorité de la majorité socialiste à

l'Assemblée appelle surtout à l'apaisement. Ces députés du [centre](#) du parti ne se reconnaissent ni dans l'ultra-réformisme du premier ministre ni dans la condamnation tout terrain de la maire de Lille. Favorables à une évolution du droit du travail pour [combattre](#) le chômage, ces légitimistes exigeants récusent néanmoins certaines dispositions de l'avant-projet de loi jugées trop libérales. Peu ou prou, ils se retrouvent sur la position exprimée par la CFDT : non au plafonnement des indemnités prud'homales et refonte des articles 30 et 30 bis du texte gouvernemental, qui régissent les nouvelles règles du licenciement économique.

*« Ni la CFDT ni le groupe de travail parlementaire que j'avais mis en place depuis novembre 2015 pour [préparer](#) cette réforme n'ont été informés en amont de telles évolutions. Je ne m'explique pas cette méthode du gouvernement, totalement inacceptable et contre-productive »,* regrette Christophe Sirugue, député PS de Saône-et-Loire. L'élu, pressenti pour être rapporteur du projet de loi, se fait catégorique : *« Sans des évolutions notables et rapides du texte, je ne serai pas rapporteur, je ne vais pas [aller](#) défendre un texte dont certains points me dérangent profondément. »*

Pour autant, beaucoup de députés refusent d'entrer dans un bras de fer [politique](#) généralisé avec l'exécutif. *« Ne rien toucher au code du travail serait idiot, il faut bien [essayer](#) des solutions originales, sinon arrêtons de [parler](#) des malheurs du chômage, mais il faut aussi [conserver](#) les protections sociales des salariés confrontés aux licenciements »,* explique Michel Issindou, député de l'Isère et membre de la commission des affaires sociales. L'ancien rapporteur PS de la loi sur les retraites en 2013 estime que le texte du gouvernement *« n'est pas parfait, mais il est amendable »*. *« Je conseille à tous mes camarades de [rester](#) calmes. La majorité a toujours réussi à [travailler](#) avec l'exécutif, y compris sur des textes parfois contestés. Je suis sûr que cela va être une nouvelle fois le cas »,* affirme-t-il, estimant que les attaques de M<sup>me</sup> Aubry et de ses proches sont hors sujet. *« J'ai envie de [dire](#) "trop c'est trop" à Martine Aubry. Quand on est socialiste, on peut [débattre](#), mais on ne tire pas contre son propre camp. »*

### **« On ne peut pas tout brutaliser »**

*« Assumons d'être des réformistes, mais il faut plus de dialogue entre le gouvernement et le groupe parlementaire »,* ajoute M. Sirugue qui n'est pas d'accord lui non plus avec le réquisitoire tous azimuts de la maire de Lille : *« Les députés ne veulent pas être prisonniers de [débats](#) qui sont surtout animés par des arrière-pensées politiques. »*

Le gouvernement semble [avoir](#) compris qu'une évolution du texte est nécessaire et que la menace agitée d'emblée par Matignon de [recourir](#) à l'article 49-3 en cas de blocage parlementaire était une erreur. Mais jusqu'à quel point peut-il reculer ? *« Hollande ne veut pas [cliver](#) le débat mais Valls est-il forcément d'accord avec cela ? »,* s'interroge un ami du président de la République. La position, dans les jours qui viennent, du premier ministre va être une des portes de sortie possibles de la crise interne au PS. *« Pour [moi](#), le plus important, c'est l'unité du PS »,* explique le député des Bouches-du-Rhône, Patrick Mennucci. L'élu marseillais récusé *« l'idée des gauches qui seraient irréconciliables »,* comme l'a dit récemment M. Valls, et appelle à *« un compromis qui soit acceptable pour tous les socialistes »*.

Dans *Le JDD*, Emmanuel Macron a défendu, dimanche, l'avant-projet de loi El Khomri qu'il juge « *cohérent* », mais il a aussi plaidé pour une meilleure écoute de ses opposants. « *Nous sommes à un moment du quinquennat où on ne peut pas tout brutaliser, car ce serait prendre le risque de refermer les débats pour longtemps sans avoir réglé les problèmes* », a déclaré le ministre de l'économie, quand le chef du gouvernement a encore dit récemment qu'il était décidé à aller « *jusqu'au bout* » de la réforme.

L'ensemble des parlementaires socialistes en sont persuadés : l'exécutif va finir par bouger. Sinon, une crise politique est inévitable, estiment-ils. Si l'exécutif décide de passer en force, la majorité éclatera. A l'inverse, mettre en minorité le gouvernement provoquerait la chute du premier ministre et son départ de Matignon. Et le chef de l'Etat, dont l'émergence d'un mouvement social contre sa politique est une de ses craintes majeures depuis son élection en 2012, ne peut se permettre, selon ses proches, aucun de ces deux scénarios à quatorze mois de la présidentielle.